

Procédures criminelles — FF828

Inventaire de la liasse, année 1784

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF828. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF828/1	001	94	1 à 3	101B354	04/01/1784	—	DRUILHE (Jeanne)	épouse de	ROUZAUD (Pierre), tapissier	BAUP, marchand tapissier	insultes	diffamati on	trouble dans un lieu sacré	—	—	—	3	querelle à l'audience alors qu'un capitoul cherche à les accorder à propos de la recréance d'un parapluie / insultes faites "dans le sanctuaire de la justice et face à ses ministres"
FF828/1	002	47	—	101B354	05/01/1785	—	TROIRIEUX-dit- COMTOIS	tailleur d'habits	—	CARBONNE, perruquier	diffamati on	—	—	—	—	—	3	procédure qui devra être reclassée en 1785 / "disant qu'il a tué sa première femme à coups de marteaux, qu'elle étoit aussy putain que la seconde qu'il venoit d'épouser" / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant, le 30 décembre précédent
FF828/1	003	290	—	101B354	05/01/1784	—	DAVID de BARRIERE (André- Gabriel)	seigneur de Lissac, Labatut, Ozas et autres lieux	—	DELGA (Fabien), trafiquant, de la ville de Revel	fraude	—	—	—	—	—	7	porte sur une lettre de change de 2000 livres
FF828/1	004	—	—	101B354	05/01/1784	30/01/1784	JOFFRES (Antoinette)	épouse de	GAYRAL, affeneur	DUPIC (Joachim- Joseph), marchand épicier / ROCHE (Anne), <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	dommages et intérêts	40# / + dépens	18	verbal du chirurgien / voir aussi procédure de l'accusé et de sa femme contre la plaignante (le 11 dudit), sentence commune aux deux affaires
FF828/1	005	96	—	101B354	10/01/1784	—	MARTIN (Marianne)	fille de service	chez la veuve BERTIN, cafetière	LAPIERRE-dit- CRESPIN, garçon cafetier chez la veuve BERTIN	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	3	—
FF828/1	006	67	—	101B354	11/01/1784	30/01/1784	DUPIC (Joachim- Joseph) / ROCHE (Anne)	marchand épicier, <i>mari et femme</i>	—	JOFFRES (Antoinette), épouse GAYRAL, affeneur	attentat	insultes	diffamati on	—	rejet de la plainte	—	3	querelle alors que l'accusée vient acheter du fromage chez les plaignants / voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 5 dudit), où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF828/1	007	292	—	101B354	16/01/1784	—	CAUVAS (Antoine)	praticien au palais	—	CHEVIGNI, garçon fondeur	excès	—	—	—	—	—	2	querelle lors d'une partie de cartes (jouent au jeu de la quadrette) / les parties logent dans la même maison
FF828/1	008	107	—	101B354	28/01/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour la garde du poste de Saint- Georges</i>	—	<i>des militaires inconnus</i>	affronte ment	menaces avec arme	—	—	—	—	5	—
FF828/1	009	78	—	101B354	28/01/1784	07/02/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Izabée Blazy et pour l'ordre public</i>	—	REY-dit-LASSERRE (Jean), boucher / MARCHAND (Paulette), bouchère, <i>son épouse</i> / REY-dit- LASSERRE (Antoine), boucher / REY-dit-LASSERRE (Antoinette), bouchère, <i>leurs enfants</i>	excès	—	—	—	aumône	10# / + dépens	11	les accusés sont aussi condamnés à fournir aux frais d'impression de 100 exemplaires de la sentence, qui seront affichés dans la ville
FF828/1	010	150	—	101B354	30/01/1784	—	BEYT (Cécile)	fille de	chez Mr	GRAS-dit-	dénonce	promess	—	—	—	—	4	—

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								service	TREMONT	PIERROUTOU (Pierre), menuisier, joueur de violon dans les bals	de grossess e	e de mariage						
FF828/1	011	293	—	101B354	01/02/1784	17/03/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	MARSEILLE (Jean-François), habitant de Cugnaux	fraude	faux en écriture	—	—	marque / galères	GAL / 10 ans	41	tentative de fraude en imitant la signature de Mr de Lasbordes, conseiller au parlement / avec relation d'expertise du document faux
FF828/1	012	294	—	101B354	03/02/1784	26/02/1785	MATHIEU (Cécile)	filles de service	chez DUPRAT (Jean-Antoine), affeneur	DUPRAT (Jean-Raymond), aide de cuisine	dénonces de grossess e	—	—	—	frais de couches / entretien de l'enfant	40# / jusqu'à ses 14 ans	13	l'accusé étant le fils du maître de la plaignante / au verso de la plainte mention que l'enfant a été reçu à l'hôpital le 9 mars 1785 / voir aussi les deux procédures datées du 26 novembre 1784 qui vont opposer la plaignante (et sa sœur) au père dudit Duprat
FF828/1	013	59	—	101B354	08/02/1784	05/03/1784	GRAFFAN (Catherine)	veuve de	VIVENT-dit-LEVIGNAC (Louis), maçon	ESPERON (Jeanne), cabaretière, épouse COSTA, menuisier	insultes	diffamati on	fausse accusati on	—	mise hors de cour	+ dépens	9	la plainte est manquante, d'après ce que l'on lit on sait que le soit enquis y a été donné le 8 février / l'accusée ayant reconnu la plaignante comme femme de bien et d'honneur, elle échappe aux excuses publiques
FF828/1	014	72	—	101B354	12/02/1784	—	DUPLEIX (Jean)	libraire	—	BOULOT, relieur, marchand papetier / AUBIAN (Thérèse), <i>son épouse</i>	voie de fait	—	—	—	—	—	21	querelle liée à des excréments déposés sur l'escalier de la maison où logent les parties / voir procédure des accusés le 21 dudit contre l'épouse de Jeanin, qui serait en fait l'auteur du dépôt d'excréments
FF828/1	015	133	—	101B354	18/02/1784	—	SAGE (Bertrand)	garçon relieur	chez GASTON, relieur	RICHARD-dit-SANS-PEUR (Claude), garçon relieur chez GASTON, relieur	excès	—	—	—	—	—	8	querelle dans l'atelier de leur maître commun / frappé à la tête avec une planche
FF828/1	016	76	—	101B354	20/02/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	<i>inconnus</i>	incendie criminel	—	—	—	—	—	5	feu qui prend à la fermure de boutique d'une maison de Mr Savy de Brassalières, ancien capitoul, rue Sainte-Claire / avec relation d'expertise des dommages causés
FF828/1	017	78	—	101B354	21/02/1784	—	BOULOT / AUBIAN (Thérèse)	relieur, marchand papetier, <i>mari et femme</i>	—	X (Mlle), épouse DEIERAMENDI-dit-JEANIN (Jean), marchand papetier, musicien	voie de fait	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	7	jet d'excréments chez les plaignants, l'accusée aurait avoué avoir fait cela par vengeance / voir procédure de Dupleix contre les plaignants pour les mêmes faits (le 12 dudit)
FF828/1	018	294	—	101B354	24/02/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Anne Bernard, veuve Sacaley</i>	—	<i>un homme inconnu</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	5	des experts sont nommés pour vérifier les effractions, mais leur relation manque / un garçon serrurier (non expert) témoigne toutefois
FF828/1	019	60	—	101B354	27/02/1784	—	ROUSSEL (Perrette)	<i>épouse de</i>	DURAND-dit-CAPITOUL (Jean), charretier	SAJUS "cadet" (Jean), pageleur, charretier	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	13	voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 3 avril) / la plaignante rappelle une procédure faite par le procureur du roi contre l'accusé, où il fut condamné le 7 février 1783, ce qui donna lieu à l'impression d'une

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		ordonnance
FF828/2	020	295	—	101B354	28/02/1784	—	SEIGNOURET (Jeanne)	—	—	ARNAUD-dit-SEIGNES (Etienne), apprenti cuisinier	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	3	—
FF828/2	021	58	—	101B354	28/02/1784	19/06/1784	LATRILLE (Jean)	brassier	<i>instance reprise par Françoise Valette après le 10 mars, date de décès du plaignant, son mari</i>	CHARMETTES (Joseph), brassier	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	excuses publiques / aumône	devant le rapporteur du procès / 10# / + dépens	12	Latrille se trouve injustement accusé d'avoir arraché un cerisier chez le sieur Cassas son voisin et de l'avoir replanté dans sa vigne
FF828/2	022	151	1 à 3	101B354	05/03/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	MANSE (Mlle), veuve FRANCES	démence	—	—	—	—	—	3	est persuadée qu'on veut l'empoisonner / fait boire de l'huile à son fils pour le purger du poison
FF828/2	023	121	—	101B354	06/03/1784	—	DULAU-dit-PETIT-LOUIS (François)	charpentier	—	TERREIN, pâtissier	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	2	se passe chez l'accusé où se font des travaux, où le plaignant s'était rendu afin de noter le nom des garçons charpentiers
FF828/2	024	103	—	101B354	10/03/1784	11/03/1784	<i>capitouls (Les)</i>	<i>suite à procès-verbal</i>	—	MOLINIER-de-LAMARQUE (Jacques), étudiant en logique, clerc tonsuré	trouble au spectacle	—	—	—	prison	8 jours / + dépens	2	forme un cercle dans le parterre avec d'autres jeunes gens, dans lequel cercle ils "sautilloint", troublant ainsi le spectacle
FF828/2	025	149	—	101B354	10/03/1784	—	JUDAN (Blaise)	marchand fripier	—	PIERRE (Jean), chevrotier / PICHOU (Jean), chevrotier	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	2	dépaissance de chèvres dans les champs du plaignant sur le chemin de Saint-Agne
FF828/2	026	296	—	101B354	13/03/1784	05/04/1784	GIBERT (Jean) / GAZAIGNES (Jean-Antoine)	ferblantier / garçon ferblantier	—	CATENAC (Hyacinthe), praticien / CANTEGRIL (Jean), boucher	assassina t	excès réels	—	—	dommages et intérêts	40# / + dépens	11	verbal du chirurgien (pour le seul Gazonne) / Catenac a fait une procédure récriminatoire devant la cour du sénéchal
FF828/2	027	106	—	101B354	13/03/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	FOURCADE (Jeanne), veuve LOURTET, fripier	démence	—	—	—	—	—	2	un témoin indique que les crises de démence correspondent à la nouvelle lune / voir nouvelle procédure contre elle le 21 juin de cette année
FF828/2	028	104	—	101B354	17/03/1784	—	ROUEDE (Vital)	ancien négociant	—	LASSALLE, chandelier / ESTRIBAUD (Marguerite), <i>son épouse</i>	insultes	—	—	—	—	—	4	l'accusé, locataire chez le plaignant, s'oppose à ce que des latrines soient creusées dans le jardin de la maison
FF828/2	029	62	1 à 35	101B354	20/03/1784	30/04/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Jean Siblanc, faiseur de sangles</i>	—	VIDAL (Julien) [<i>alias</i> VIDAL (Jean-Miquel)], danseur de la comédie / DOC (Jean), marchand mercier	abus et filouterie	vol	vagabon dage	—	bannisseme nt / bannisseme nt	3 ans / 6 ans / + dépens	36	relation des épaules par les experts (trouvées vierges) / voir aussi procédure contre le 2e accusé le 21 dudit (qui est ensuite jointe à celle-ci) / l'arrêt du parlement du 22 mai (A.D.H.-G., 1B 3875), réformera la sentence en bannissant les 2 pour 10 ans avec carcan préalable portant un cartel où sera inscrit le mot "escroc"
FF828/2	030	61	1 à 25	101B354	21/03/1784	voir procédure	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	DOC (Jean), marchand mercier	abus et filouterie	vol	—	—	<i>voir procédure</i>	—	27	relation des épaules par les experts (trouvées vierges) /

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
						du 20 mars												cherche à duper un marchand étranger qui ne s'y laisse pas prendre et le fait arrêter / cette procédure sera transférée et jointe à celle du 20 dudit, et Doc sera alors condamné sur l'ensemble des charges de deux affaires
FF828/2	031	89	—	101B354	22/03/1784	—	CAZANOU (Vincent)	patron sur le canal, du lieu d'Agde	—	LAURENS (Jean), patron sur le canal	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / querelle au cabaret alors que les parties jouent aux cartes
FF828/2	032	105	—	101B354	22/03/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Joseph-Marie-Guillaume Carbonnel prêtre</i>	—	<i>inconnus</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	5	vol commis dans une maison occupée par les jardiniers du sieur Carbonnel / un 1er vol avait eu lieu à la Noël dernière
FF828/2	033	93	—	101B354	23/03/1784	—	CASSE (Barthélemy) / DELON (Jacques)	sergent royal au sénéchal / garde-surveillant de ville	—	BISCONS "fils", boulanger	affrontement	excès	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien pour le 2e plaignant / suivi d'une relation d'expertise des blessures du même / l'accusé, que les plaignants allaient saisir au corps suite à un appointment de la bourse des marchands, résiste à son arrestation
FF828/2	034	297	—	101B354	24/03/1784	24/05/1784	BROUSSE (Jeanneton) / CHIEULET (Louise)	<i>fil</i> le de [+] / <i>fil</i> le de	BROUSSE, imprimeur / CHIEULET (Marsal), fournisseur	CABANES (Pierre), chapelier/ MEILLON (Jean), garçon boucher / BERNARDA-dit-CACHOLLE (François) praticien / RAZOUS (Pierre), garçon tailleur / BERTRAND (Jean-Pierre), garçon boucher / BAYSSIE (Jean-François), plâtrier / LAPRERIE (Jean), joueur de violon	chanson diffamatoire	—	—	—	excuses publiques / aumône	devant le rapporteur du procès / 50# / + dépens	23	chanson diffamatoire en patois distribuée dans le public / notons que les dépens s'élèvent à plus de 500# / le dernier accusé est aveugle
—	—	—	—	—	27/03/1784	04/05/1784	<i>capitouls (Les)</i>	<i>audition d'office</i>	—	RAYNAL (Bertrand), marchand quincailler	vagabondage	vol	—	—	abstention de la ville	sous 24 heures	n/a	l'intégralité des pièces se trouve avec la procédure initiée par le procureur du roi pour cas de récidive et rupture de ban le 26 septembre de cette même année / l'ordonnance de déguerpissement de la ville (ici absente), y est alors mentionnée à la pièce #3
FF828/2	035	127	1 à 19	101B354	30/03/1784	22/04/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	COUTENSOU (Catherine), blanchisseuse, épouse SENTOUS (Blaise), garçon fournisseur	fraude	affrontement	—	—	carcan / quartier de force	pendant 3 marchés / 3 ans	20	avec relation d'expertise des épaules (trouvées vierges) / lors de ses expositions au carcan, elle devra porter un cartel "Catherine Sentous, proxenette, affronteuse" / avec mention de l'arrêt du parlement du 25 janvier 1785 qui la condamne en 5 ans de bannissement et 3 jours de carcan
FF828/2	036	298	—	101B354	30/03/1784	—	BOUZIN (Charles)	porteur de chaise	—	DAUBIAN (François), porteur de chaise	excès	—	—	—	—	—	3	querelle à propos d'une course pour un client que chacun prétend faire / le registre d'écrou (FF 712, f° 158) mentionne un désistement de

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		plainte - avant le 3 avril
FF828/2	037	68	A à Q	101B355	02/04/1784	26/04/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	TREMONT (Jean-Marie), étudiant en Théologie	trouble à l'ordre public	trouble à heure nocturne	voie de fait	—	mise hors de cour	+ dépens	30	trouble causé sous les fenêtres d'une actrice et d'autres personnes encore / plusieurs étudiants sont arrêtés mais la procédure extraordinaire ne sera faite que contre Trémont
FF828/3	038	148	—	101B355	02/04/1784	—	CASTERA (Françoise)	<i>épouse de</i>	LAJUS, cuisinier chez le chevalier LECOMTE	CHARRIERE (Mlle)	attentat	insultes	—	—	—	—	2	—
FF828/3	039	—	—	101B355	03/04/1784	—	SAJUS "cadet" (Jean)	pageleur, charretier	—	ROUSSEL (Perrette), épouse DURAND-dit-CAPITOUL (Jean), charretier	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 27 février)
FF828/3	040	73	—	101B355	03/04/1784	22/04/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	MONTAUBERY (Jeanne), veuve BOURG (Jacques), décrotteur et portefaix	vie débauchée	prostitution	maquereillage	—	quartier de force	1 an	14	si l'accusée acquiesce à la sentence contre elle prononcée, le procureur du roi fait appel devant la chambre Tournelle
FF828/3	041	300	—	101B355	15/04/1784	—	RAYNAUD (Marie)	<i>fille de</i>	RAYNAUD (Thomas), charpentier	GASC (Jean-Baptiste), garçon doreur	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	5	avec lettre de l'accusé à la plaignante et déclaration écrite du même portant assurance qu'il réparera (financièrement) l'honneur de la plaignante
FF828/3	042	302	—	101B355	16/04/1784	—	LASBOUZIGUES (Marie-Gabrielle-Pascale)	<i>fille de</i>	LASBOUZIGUES (Raymond), marchand droguiste	ORNOLAT-dit-CHALABRE (Jean)	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	3	la plaignante est filleule de la comtesse Dottori, seigneuresse de Nailloux
FF828/3	043	57	—	101B355	16/04/1784	11/05/1784	BASCANS (Joseph)	pâtissier, traiteur	—	ROUEDE (Raymond), peintre en miniatures / RAYMOND-dit-PHILOSOPHE (Pierre-Marie), marchand droguiste / BOYER (Antoine-Pascal-Bertrand), commis marchand / LABORIE-dit-CASSAGNERE (Jean-Bernard), marchand de bois	insultes	excès	—	—	dommages et intérêts	460# / + dépens	20	verbal du chirurgien / agressé dans sa maison où les accusés venaient dîner / voir aussi la procédure du 1er accusé contre le plaignant (même jour), sentence commune aux deux affaires / seul Rouède est condamné (60# pour les dégâts causés + 400# de dommages et intérêts)
FF828/3	044	—	—	101B355	16/04/1784	11/05/1784	ROUEDE (Raymond)	peintre en miniatures	—	BASCANS (Joseph), pâtissier, traiteur / + <i>ses servantes</i> / BASCOU (François), bourgeois	excès	—	—	—	rejet de la plainte	—	3	rixes chez l'accusé où le plaignant est venu pour dîner / les témoignages sont clairement défavorables au plaignant / voir aussi la procédure du 1er accusé contre le plaignant et ses complices (même jour) où se trouve la sentence commune
FF828/3	045	146	—	101B355	20/04/1784	—	SOUSSENS (Jean-Pierre)	vacher	—	LAPLACETTE (Jean), châtreur	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / querelle au cabaret
FF828/3	046	125	1 à 17bis	101B355	20/04/1784	25/05/1789	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Jeanne Bonnet, dit Duvillier, actrice</i>	—	SICARD (Louis), bourgeois, ancien soldat	assassinat à heure nocturne	excès réels	—	—	relaxe	—	23	relation d'expertise des blessures / aspergée avec un acide vitriolique qui lui a brûlé partie du visage et de la poitrine / avec monitoire imprimé en grand placard / l'accusé, entendu en 1789, il

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		nie avait été l'amant de la victime, et affirme avoir été dans les Pyrénées lors de l'excès / les soupçons se tournent aussi vers un nommé Escande, amant d'une autre danseuse
FF828/3	047	111	—	101B355	20/04/1784	—	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	BERNET, tailleurs d'habits / les héritiers de BERGES, garçon imprimeur	prostitut ion	trouble à l'ordre public	—	—	—	—	3	les poursuites ne se font pas contre les prostituées logeant là mais contre les propriétaires des deux maisons où elles logent, ceux-ci ayant déjà été enjoints de les en chasser
FF828/3	048	110	—	101B355	21/04/1784	—	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	les jeunes de l'île de Tounis / les jeunes du quartier Saint-Cyprien	trouble à l'ordre public	excès	—	—	—	—	4	combats qui opposent les jeunes de l'île de Tounis à ceux du quartier Saint-Cyprien
FF828/3	049	100	—	101B355	24/04/1784	—	AZIMON (Jeanne-Françoise)	aide de cuisine	chez Mr DUBOUZET, marquis du Faget	X (Bernard), domestique chez Mr DUBOUZET, marquis du Faget	dénonc e de grossess e	promess e de mariage	abandon	—	—	—	2	—
FF828/3	050	—	1 à 31	101B355	24/04/1784	03/06/1784	procureur du roi (Le)	faisant pour le sieur Kroner et pour l'ordre public	—	AGINIERES-dit-COUTOU (Jean), ancien marchand quincaillier / FOURQUET (Jeanne), couturière, sa maîtresse	abus et filouterie	vol	—	—	bannisseme nt / mise hors de cour	10 ans / -	39	bernent ou volent un allemand qui leur confie trop vite une forte somme en pièces étrangères afin de la faire changer / avec relation d'expertises des épaules du 1er accusé (trouvées vierges)
FF828/3	051	301	—	101B355	28/04/1784	25/05/1784	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	RICARD (Jacques), garçon perruquier	fausse monnaie	—	—	—	marque / galères	GAL / 3 ans	30	surpris en train de charger de faux écus de six livres / avec relation d'expertise de ses épaules (trouvées vierges) / relation d'expertise de la fausse monnaie par un graveur et un orfèvre / l'arrêt du parlement du 8 juillet double son temps de galères et ordonne l'impression et l'affichage du jugement
FF828/3	052	—	—	101B355	29/04/1784	—	BOURTOUMIEU -PRADEL (Paule)	épouse de	CABARE, tailleur	X (Mlle), épouse ESTREME, chaussetier	diffamat ion	—	—	—	—	—	3	l'accusé clame que la plaignante a couché avec son mari et lui a même donné la vérole
FF828/3	053	112	—	101B355	30/04/1784	—	procureur du roi (Le)	faisant pour le sieur Benoît, cavalier de la maréchaussée	—	LECUSSAN (Hugues), marchand	menaces	—	—	—	—	—	5	Benoît se trouve menacé pour avoir procédé à l'arrestation du fils de l'accusé à Narbonne pour cas de vol / voir aussi la procédure de l'accusé contre ledit Benoît (le 2 mai)
—	—	—	—	—	01/05/1784	03/05/1784	capitouls (Les)	audition d'office	—	BALONDRADÉ-dit-TARIOT (François), ancien garde-chasse, travailleur de terre	vagabon dage	vol	—	—	abstention de la ville	sous 24 heures	n/a	l'intégralité des pièces se trouve avec la procédure initiée par le procureur du roi pour cas de récidive et rupture de ban le 6 septembre de cette même année / l'audition d'office suivie de l'ordonnance de déguerpissement de la ville s'y trouve placée après la pièce #17
FF828/3	054	147	1 à 3	101B355	02/05/1784	—	LECUSSAN (Hugues)	marchand	—	BENOÎT, cavalier de la maréchaussée	assassina t à heure nocturne	menaces	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé (représenté par le procureur du roi) contre le

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		plaignant (le 30 avril)
FF828/3	055	304	—	101B355	03/05/1784	26/06/1784	LAFILHE de LASRIVES (Louis-Pierre)	capitaine de cavalerie, garde du corps de Monsieur	—	CORONAT (Jean), docteur en médecine	insultes	voie de fait	—	—	—	—	11	l'accusé crache sur la chaise à porteur du plaignant lorsqu'il passe dans la rue / Coronat, ici présenté comme un escroc qui dupe le public, a toutefois intenté un procès au sénéchal contre le plaignant en février pour cas de diffamation
FF828/3	056	108	—	101B355	05/05/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	<i>des étudiants inconnus</i>	affronte ment	menaces	—	—	—	—	3	agression des valets de ville à l'entrée du couvent des Cordeliers le jour de la fête Saint Louis
FF828/4	057	74	1 à 12	101B355	12/05/1784	—	RICHOU-dite- MARION (Thérèse)	—	—	X (Mlle), épouse RAYNAUD, boucher / RAYNAUD (Mlle), sa belle- sœur / ROUDES-dit- BEGOT-dit-PEL (Germain), boulangier du lieu de Pompignan	assassina t	excès réels	—	—	—	—	14	verbal du chirurgien (x 2) / mordue aux deux bras / la plaignante serait en fait la maîtresse de mari de la première accusée
FF828/4	058	70	1 à 21	101B355	17/05/1784	07/06/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public, sur un verbal de l'officier du guet</i>	—	LAPORTE-dite- BOMBE (Fleurie), fille de joie, couturière / <i>un jeune homme inconnu vêtu de rouge</i>	insolence	affronte ment	trouble au spectacl e	—	aumône	25# / + dépens	20	est à l'origine de troubles lorsqu'elle refuse de changer de place au spectacle de l'Hercule du Roy, car la foule prend son parti / sentence absente, la date et les modalités sont connues par la mention inscrite en marge de son écrou (FF712) / voir aussi la procédure de l'accusée contre l'officier du guet (le 20 dudit)
FF828/4	059	306	—	101B355	21/05/1784	—	LAPORTE-dite- BOMBE (Fleurie)	fille de joie, couturière	—	DARQUIER de LAJENSONIER (Philippe-Henry), sous-lieutenant du guet	abus de justice	—	—	—	<i>rejet de la plainte</i>	—	7	voir aussi la procédure du procureur du roi contre la plaignante (le 17 dudit)
FF828/4	060	101	—	101B355	21/05/1784	—	BERGES (Marguerite) / GARRIGUES (Raymonde)	<i>veuve de / épouse de, mère et fille</i>	GARRIGUES (Antoine), maçon /	FERRAY (Anne), épouse ANDRIEU (Serny), porte- aumusse du prévôt du chapitre Saint- Etienne	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	querelle entre voisines / "une putain pourrie de vérole et que si son mary ne l'éventroit pas il auroit grand tort puisqu'elle le faisoit cocu" / voir aussi la procédure de l'accusée contre les plaignantes (le 22 dudit)
FF828/4	061	307	—	101B355	22/05/1784	—	FERRAY (Anne)	<i>épouse de</i>	ANDRIEU (Serny), porte- aumusse du prevôt du chapitre Saint-Etienne	BERGES (Marguerite), veuve GARRIGUES (Antoine), maçon / GARRIGUES (Raymonde), épouse NAVARRE "cadet", <i>sa fille</i>	insultes	diffamati on	—	—	—	—	7	querelle entre voisines / "elle avait fait un enfant tout pourry de vérole qui avait empoisonné les nourrices de l'hôpital" / voir aussi la procédure des accusées contre la plaignante (le 21 dudit)
FF828/4	062	109	—	101B355	25/05/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	NOUAILLAN (Magdeleine), faiseuse de casaquins, épouse DASTE (Joseph)	prostitu on	vie débauch ée	trouble à l'ordre public	—	—	—	2	l'accusée est séparée de son mari (par décision de justice) depuis quelques années/ suite à l'enquête sommaire, les magistrats déclarent n'y avoir lieu de statuer
FF828/4	063	129	1 à 27	101B355	25/05/1784	11/08/1784	GRANIER (Pierre-Joseph- Marguerite)	bourgeois	—	COUTAUT (Jean- Baptiste), étudiant, clerc tonsuré / ABADIE (Mathieu),	assassina t à heure nocturne	excès réels	—	—	dommages et intérêt en faveur des accusés	600# / 400# en faveur des accusés / +	27	verbal du chirurgien (médecin en fait ici, x 2) / la sentence indique en outre que le plaignant, débouté de sa

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										étudiant, clerc tonsuré /+ <i>autres étudiants</i>						dépens		plainte pour cas de fausse accusation sera contrait de faire imprimer ladite sentence à ses frais en 100 exemplaires
FF828/4	064	308	—	101B356	02/06/1784	16/07/1784	VIDAL (Pierre)	boulangier	—	PONS (Etienne), marchand droguiste / JONQUIERES (Françoise), <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	excès	—	excuses publiques / aumône	devant 6 témoins / 50# / + dépens	9	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 4 dudit) / voir encore la procédure de la belle-sœur de l'accusé contre le plaignant (le 6 dudit)
FF828/4	065	—	—	101B356	04/06/1784	16/07/1784	PONS (Etienne)	marchand droguiste	—	VIDAL (Pierre), boulangier	insultes	diffamati on	menaces	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant et sa femme (le 2 dudit), où se trouve la sentence commune aux deux
FF828/4	066	115	—	101B356	04/06/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	LABRISSE (Paule), épouse MOURET / VILLANE (Mlle)	affronte ment	—	—	—	—	—	5	suspectées de servir d'accoucheuses sans en avoir la qualité / la première ayant déjà été condamnée sur ce chef en 1777 par arrêt du parlement
FF828/4	067	309	—	101B356	06/06/1784	—	JONQUIERES (Brigitte)	<i>fille de</i>	JONQUIERES, négociant	VIDAL (Pierre), boulangier	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	9	semblerait être une vengeance de l'accusé qui est vexé de ne pas avoir pu épouser la plaignante / procédure liée à celles des 2 et 4 juin
FF828/4	068	91	1 à 10	101B356	07/06/1784	16/07/1784	PREYNET (Michelle)	fileuse de coton	—	GRAMONT (Bernard), sergeur	dénonce de grossess e	abandon	—	—	frais de couches / entretien de l'enfant	60# / jusqu'à ses 7 ans	10	simple dénonce faite le 7 juin, qu'elle va convertir en plainte le 26 juin / l'accusé qui nie toute relation intime avec la plaignante, devra en outre consigne une somme de 150# pour placer ledit enfant en apprentissage après ses 7 ans
FF828/4	069	128	1 à 18	101B356	08/06/1784	16/06/1784	SICARD (Raymond) / FONADE (Marie)	relieur et doreur de livres, <i>mari et femme</i>	—	DEFRANCES (Pierre- Simon-Louis), étudiant en Droit	insultes	diffamati on	excès	—	prison / excuses publiques / dommages et intérêts	15 jours / devant 4 témoins / 420# (<i>dépens compris</i>)	22	verbal du chirurgien (pour la plaignante seule) / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignant (même jour - qui est ici jointe puisque le greffier les a numérotées ensemble)
—	—	—	1 à 18	—	08/06/1784	16/06/1784	DEFRANCES (Pierre-Simon- Louis)	étudiant en Droit	—	SICARD (Raymond), relieur et doreur de livres / FONADE (Marie), <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	rejet de la plainte	—	n/a	les pièces se trouvent avec la procédure récriminoire de l'accusé contre le plaignant car elles ont été numérotées ensemble par le greffier
FF828/4	070	310	—	101B356	09/06/1784	—	DELMAS (Jeanne)	—	—	MAIGNAN, entrepreneur de travaux publics	attentat	indécenc es	excès	—	—	—	3	verbal du chirurgien
FF828/4	071	131	1 à 12	101B356	09/06/1784	09/07/1784	RAYNAL (Roze- Catherine)	couturière	—	AZAIS-dite- CARCASSONNE (Annette), ravaudeuse de bas / X (Anne), son apprentie	assassina t	excès avec arme	—	—	dommages et intérêts	30# / + dépens	28	verbal du chirurgien (qui estime que des soins seront nécessaires pendant un an) / coups de couteau au visage / les pièces de la procédure sont en double (originaux et copies)
FF828/4	072	75	1 à 7	101B356	10/06/1784	15/06/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour la sœur Roze, des sœurs Grises et pour l'ordre public</i>	—	COMBERTIGUES- dites-VARENNES (Elizabeth), épouse GRAVIER (Jacques), receveur à la porte Saint-Etienne	insultes	diffamati on	trouble à l'ordre public	—	prison	15 jours / + dépens	10	trouble la paix et le travail des sœurs Grises, en particulier de la sœur Roze, l'une d'elles / son interrogatoire démontre qu'elle ne manque pas d'esprit / la sentence indique qu'elle ne sera pas autorisée à se rendre au couvent des sœurs et qu'elle devra user d'un intermédiaire si

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		besoin est
FF828/4	073	90	—	101B356	10/06/1784	04/08/1784	POUTENSAU (Marie)	épouse de	BERGE (François), estachant du sieur MAROUE	FIGAREDE (Jacques), bordier des dames religieuses de Sainte-Catherine	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	3	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignante et d'autres femmes (le 11 dudit) où on trouve la mention d'un jugement à l'audience qui met les parties hors d'instance avec dépens compensés
FF828/4	074	311	—	101B356	11/06/1784	04/08/1784	FIGAREDE (Jacques)	bordier des dames religieuses de Sainte-Catherine	—	POUTENSAU (Marie), épouse BERGE (François), estachant du sieur MAROUE	dégradati on de bien privé	vol	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	3	voir aussi la procédure d'une des accusées contre le plaignant (le 10 dudit) / au verso de la plainte mention d'un jugement à l'audience qui met les parties hors d'instance avec dépens compensés
FF828/4	075	92	—	101B356	14/06/1784	—	DARAILH (Auguste)	fi	DARAILH, ancien capitoul	MERCADIER "fi	voie de fait	trouble à l'ordre public	—	—	—	—	3	se passe pendant une procession des pénitents Bleus, dont le plaignant est censeur
FF828/5	076	312	—	101B356	14/06/1784	—	LABOUILHE (Marie)	femme de chambre	chez Mlle CHAMBON, épouse FRAISSINE	X (Paulette), gouvernante chez Mr CHAMBON	—	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / l'accusée est au service du père de la maîtresse de la plaignante, tous vivent sous le même toit
FF828/5	077	313	—	101B356	16/06/1784	—	BORGELLA (Xavier)	habitant de Bagnères de Bigorre	—	CAVALIE de POMAREDE	diffamati on	—	—	—	—	—	3	dit publiquement que le plaignant est "un polisson, un mauvais sujet, un escroc"
FF828/5	078	314	—	101B356	16/07/1784	—	ATOCH	perruquier	ancien syndic du corps des perruquiers	VIDAL, perruquier	insultes	excès	—	—	—	—	2	querelle à propos d'un procès entre l'accusé et le corps des perruquiers / "F... J...-f..., poil rouge, mort de faim, capon, manant" / la procédure devrait se trouver avec celles de juillet mais le greffier a fait une erreur de mois au verso de la plainte, écrivant juin pour juillet.
FF828/5	079	315	—	101B356	18/06/1784	—	BOULANGER (Michelle)	—	—	BRUNET (Marguerite), épouse JAMBERT (Pierre), charretier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	4	"si elle avoit fait des enfants toutes les fois qu'elle avoit été connue charnellement par différents hommes, elle en auroit fait mille" (variante : "elle en auroit remply l'hôpital")
FF828/5	080	63	1 à 10	101B356	21/06/1784	24/07/1784	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	FOURCADE (Jeanne), veuve LOURTET, fripier	démence	trouble à l'ordre public	—	—	quartier des fous	jusqu'à résipiscence	11	avec relation d'expertise de l'état mental de ladite veuve, "reconnue être un peu dans la démence et qu'elle a une disposition prochaine à y tomber entièrement" / voir première enquête contre elle le 13 mars de cette année
FF828/5	081	99	—	101B356	21/06/1784	—	VINCENS (Marie)	fi	—	RAZOUS-dit-LE-TAILLEUR (Pierre), portefaix	excès	—	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de Jean Maignan contre le même accusé (le 22 dudit)
FF828/5	082	98	—	101B356	22/06/1784	—	MAIGNAN (Jean)	commis marchand de bois à bâtir	chez ROUANNE, marchand de bois	RAZOUS-dit-LE-TAILLEUR (Pierre), portefaix	excès	—	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure du procureur du roi (faisant pour l'accusé) contre le plaignant (même jour) / voir encore la procédure de Marie Vincens contre le même accusé (le 21 dudit)
FF828/5	083	316	—	101B356	22/06/1784	—	procureur du	faisant pour	—	MAIGNAN (Jean),	excès	—	—	—	—	—	6	une relation d'expertise des

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							<i>roi (Le)</i>	<i>Pierre Razous, dit le Tailleur, portefaix</i>		commis marchand chez ROUANNE, marchand de bois	réels							blessures de Razous est ordonnée mais elle est manquante / transporté à l'hôpital sur un bayard (brancard) / voir aussi la procédure de l'accusé contre ledit Razous (même jour)
FF828/5	084	65	—	101B356	23/06/1784	15/07/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	CAZENEUVE (Raymond), charron	infraction aux ordonnances de police	récidive	affrontement	—	défenses de faire du feu dans sa boutique	sous peine d'amende et de prison	12	trouvé en train de cintrer des pièces de bois dans sa cheminée au risque de mettre le feu au quartier / avec des extraits de procès-verbal de police de l'année 1783 sur les mêmes faits
FF828/5	085	317	—	101B356	24/06/1784	—	BARTHET	boulangier	au séminaire Saint-Charles	CAPERAN, fabricant de popeline	attentat	insultes	diffamation	—	—	—	3	le plaignant vient de faire faire une saisie sur les meubles de l'accusé (à raison d'une dette non honorée), ce dernier se déchaîne alors contre lui
FF828/5	086	145	—	101B356	25/06/1784	—	BEGUE (Brigitte)	fille de service	—	BOUGUE (Jean-Bernard), travailleur de terre	dénoncede grossesse	promesse de mariage	enlèvement d'effets	—	—	—	2	une première dénonce de grossesse semble avoir été faite au préalable à l'audience (avec tentative ce conciliation)
FF828/5	087	77	1 à 28	101B356	28/06/1784	15/08/1784	NEUTRE-dit-GRATENTOUR (Jean)	frotteur ordinaire	chez monseigneur l'archevêque de Toulouse	MEJA (Jean-Baptiste), tailleur d'habits / LALAISSE, parfumeur / DESBLANCS, peintre en miniatures	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	500# / + dépens	29	verbal du chirurgien / seul le premier accusé a pu être appréhendé mais le fait qu'il acquiesce à la sentence signifie certainement qu'il sait que les deux autres coaccusés paieront leur part des 500#
FF828/5	088	—	—	101B356	28/06/1784	—	THURAC (Louise)	fille de service	chez Mr MARTIN, lieutenant de prévôt	MAZET (Jean), ancien domestique chez Mme d'OLIVIER	dénoncede grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	1	simple dénonce, voir sa plainte et les poursuites contre son séducteur le 28 août
FF828/5	089	318	—	101B356	30/06/1784	—	PENDARIES (Louis)	fabriquant de peignes en corne	—	SAVY (Antoine), apprenti fabriquant de peignes en corne chez le plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	3	le plaignant n'emploie pas le terme de vol domestique mais "infidélités", probablement car l'accusé est aussi son filiaître
FF828/5	090	321	—	101B356	01/07/1784	13/08/1784	CASSAGNE (Pierre)	jardinier	—	PUGET (Benoît), jardinier	excès	—	—	—	dommages et intérêts	25# / + dépens	15	verbal du chirurgien / querelle au cabaret / la sentence précise aussi que l'accusé devra restituer l'écu de 6 livres enlevé lors du pari
FF828/5	091	319	—	101B356	05/07/1784	10/07/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	GERARD (Robert), garçon menuisier / LECHER-dit-FLAMAN (Nicolas), garçon serrurier	trouble à l'ordre public	voie de fait	—	—	mise hors de cour	+ dépens	10	la sentence renouvelle l'interdiction de porter cannes ou bâtons, de vaguer la nuit, et considère que le temps passé en prison par les accusés lors de l'instruction est suffisant
FF828/5	092	139	—	101B356	07/07/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	RICHOU-dite-MARION-LA-BORGNE (Thérèze)	prostitution	vie débauchée	—	—	—	—	2	—
FF828/5	093	144	—	101B356	08/07/1784	désistement le 19 août	MONTAUBRI (Jeanne) / MONTAUDIE (Mlle)	<i>veuve de / épouse de, tante et nièce</i>	ASTRUC / MARIGNOL, charpentier	GEMIGNANI (Dominique-Innocent), sculpteur en marbre / GERAL (Jeanne-Marie), <i>son épouse / + leur fils</i>	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	4	querelle de voisinage / menaces de mettre le feu, menaces avec une scie / avec acte de désistement devant un capitoul / voir une conséquence inattendue de cette affaire dans les deux procédures du 23 septembre

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF828/5	094	320	—	101B356	12/07/1784	—	MAZAIGUES (Toussain)	sellier	—	MAS (Dominique)	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	3	l'accusé est débiteur du plaignant
FF828/5	095	95	—	101B356	13/07/1784	—	DUCASSE (Guillemette)	veuve de	GARLENC	CAZENEUVE "fils"	rapt de séductio n	—	—	—	—	—	4	la fille de la plaignante a été enlevée par l'accusé (qui souhaite l'épouser) et est tenue dans un endroit secret
FF828/5	096	322	—	101B356	19/07/1784	—	capitouls (Les)	interrogatoire s d'office	—	MONSEL (Dominique-Joseph), marchand mercier / TUPPIN (Louis-François-César), marchand colporteur / TUPPIN (Pierre -Désiré), marchand mercier, frères	abus et filouterie	vie de fait	affronte ment	—	—	—	5	il est prétendu qu'ils vendent des bagues communes en les faisant passer pour de l'or / leur chien (de combat) a tué celui de leur aubergiste et ils ont menacé des commis de police
FF828/5	097	143	—	101B356	25/07/1784	—	PIE (Jeanne-Marie)	—	—	PELISSIER (Pierre), trompette de la ville, petit marchand	insultes	diffamati on	—	—	—	—	5	la plaignante est dans sa propre boutique et, lorsqu'il lui prend l'envie de cracher, l'accusé l'insulte alors depuis la rue / voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 27 dudit)
FF828/5	098	64	—	101B356	26/07/1784	—	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	COURBATIEU-dit-GAILLAC (Jean-François), tailleur	démence	—	—	—	—	—	10	avec billets de dénonce par le curé de la paroisse et un médecin (le dit sujet à une "manie hypochondriaque") /relation d'expertise de l'état de l'accusé, jugé non dément
FF828/5	099	97	—	101B356	27/07/1784	—	PELISSIER (Pierre)	trompette de la ville, petit marchand	—	PIE (Jeanne-Marie) / + sa mère	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	"le traitant de gueux, puant, et de pourri de vérolle" / voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignant (le 25 dudit)
FF828/5	100	119	—	101B356	27/07/1784	—	NOUAILLAN (Jacquette-Catherine)	fille de	NOUAILLAN, marchand boutonnier	GALLY (Jeanne-Marie) / GALLY (Pétronille), sœurs / BOULOGNE (Magdeleine) / SARRAUTE (Mlle), épouse LABORDE, tailleur	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	6	"le fard qu'elle mettoit sur son visage cacheoit son rubis chancreux" / voir aussi procédure des accusées contre la plaignante (le 28 dudit), une sentence sera rendue à l'audience en faveur de la plaignante
FF828/5	101	122	—	101B356	28/07/1784	—	GALLY (Jeanne-Marie) / GALLY (Pétronille) / BOULOGNE (Magdeleine) / SARRAUTE (Mlle)	- / -, sœurs / - / épouse de	LABORDE, tailleur	NOUAILLAN (Jacquette-Catherine)	insultes	diffamati on	subornat ion	—	—	—	3	suborne des jeunes gens afin qu'ils jettent des pierres aux portes et fenêtre de la Boulogne / voir aussi procédure de l'accusée contre les plaignantes (le 27 dudit), au verso de la plainte on apprend que les plaignantes sont condamnées à une "réparation" en faveur de ladite Nouaillan
FF828/5	102	323	—	101B356	28/07/1784	—	BERGES (Michel)	fripier	—	SEISSAC (Baptiste)	attentat	excès	—	—	—	—	3	agressé dans sa boutique par l'accusé qui cherchait à acheter de vieux portemanteaux
FF828/5	103	153	—	101B356	30/07/1784	—	VIDOU	chirurgien, du lieu de Villefranche d'Astarac	—	BONNETERRE (Jean-François), marchand lorrain	voie de fait	insultes	diffamati on	—	—	—	7	voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 2 août)
FF828/5	104	140	—	101B356	31/07/1784	—	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	FAGET (Marguerite)	démence	excès	—	—	—	—	3	le premier témoin explique que l'accusé "avoit battue sa mère et qu'elle lui avoit dansé avec les pieds sur le ventre"

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF828/5	105	154	—	101B356	02/08/1784	—	BONNETERRE (Jean-François)	marchand lorrain	—	VIDOU, chirurgien, du lieu de Villefranche d'Astarac	insultes	menaces	—	—	—	—	2	querelle à propos d'une petite dette impayée par l'accusé depuis plus de 2 ans / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 30 juillet)
FF828/5	106	88	—	101B356	06/08/1784	—	BOUSQUET (Jeanne)	<i>fille de</i>	couturière, fille de joie	DRUILHE (Jeanne), épouse ROUZAUD (Pierre), tapissier	insultes	diffamation	excès	—	—	—	4	il est bien entendu que la plaignante ne se dit nullement "fille de joie", cela apparaît seulement dans la procédure de l'accusée contre la plaignante le 18 dudit
FF828/6	107	325	—	101B356	07/08/1784	—	DUPUY (Raymonde)	<i>fille de</i>	DUPUY, tailleur d'habits	IDRAC (Jean), garçon tailleur d'habits pour femme	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	2	l'accusé serait parti au lieu de Gimont voilà 3 semaines afin d'obtenir l'accord de ses parents
FF828/6	108	79	1 à 9	101B356	09/08/1784	04/09/1784	LAREY (Thérèse)	habilleuse à la comédie, <i>épouse de</i>	MIMALET (Jean), chaussetier	BEGOU-dit-JACARELLE (Jean-Michel), revendeur de gâteaux	maltraitance d'animaux	insultes	diffamation	—	excuses publiques	devant le rapporteur du procès / + dépens	10	tout commence lorsque l'accusé frappe sans raison un petit chien appartenant à la plaignante
FF828/6	109	326	—	101B356	11/08/1784	—	POUGET (Marie)	danseuse à la comédie	—	BILLON, violon à la comédie, répétiteur	insultes	menaces	—	—	—	—	2	querelle lors d'une répétition / "mauvaise crape, putain, garce", menace ensuite de la jeter dans le parterre et de lui casser son violon sur le tête
FF828/6	110	327	—	101B356	18/08/1784	—	DRUILHE (Jeanne)	<i>épouse de</i>	ROUZAUD (Pierre), tapissier	BOUSQUET (Jeanne), couturière, fille de joie	insultes	diffamation	—	—	—	—	4	la plaignante, enceinte de 8 mois est tombée en syncope suite au déferlement d'insultes / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 6 dudit)
FF828/6	111	329	—	101B356	18/08/1784	—	MERILLOU (Jean)	burraire, du lieu d'Ossun	—	CLOS-CANDELE (Pierre), burraire	excès	—	—	—	—	—	3	querelle entre les parties qui toutes deux veulent acheter des pêches à une revendeuse
FF828/6	112	330	—	101B356	20/08/1784	—	FAURE (Anne)	—	—	CAZABON-dit-LAGAIGNOUX (Jean)	insultes	diffamation	—	—	—	—	3	la plaignante ne se prive pas de rappeler que l'accusé a été mis 3 mois en prison l'an passé pour avoir pareillement insulté un dizenier (voir en effet son écrou FF 712, f° 122)
FF828/6	113	118	—	101B356	24/08/1784	—	PORTES / PORTES (Marie)	ancien perruquier / -, <i>père et fille</i>	—	X (Mlle), épouse BOULOT, marchand de papier	insultes	excès	—	—	—	—	3	le plaignant prenant le fait et cause pour sa fille qui est seule à avoir été agressée / "va foutu[e] salope, va te mettre le globe"
FF828/6	114	113	—	101B356	25/08/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	—	trouble à heure nocturne	voie de fait	dégradation de bien privé	—	—	—	2	jet de pierres dans l'appartement du sieur Compayre et de la dame d'Ambelot sa tante, qui brise les vitres
FF828/6	115	331	—	101B356	26/08/1784	—	GIMAT (François)	commis marchand	chez LATAPIE, marchand droguiste	LATAPIE, marchand droguiste, <i>maître du plaignant</i>	fausse accusation	diffamation	—	—	—	—	3	faussetement accusé d'avoir volé son maître : il est fouillé, comme ses hardes, puis ignominieusement chassé
FF828/6	116	81	—	101B356	26/08/1784	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal et enquête sommaire</i>	—	ROUSSEL (Jacques), garçon charretier / RICHET (Jean), garçon charretier	conduite dangereuse	infraction aux ordonnances de police	affrontement	excès	prison / prison + aumône	8 jours / 3 mois + 10# / + dépens	11	le 2e accusé est poursuivi pour avoir tenté de s'opposer à l'arrestation du 1er / verbal du chirurgien pour un petit garçon, blessé / le maître charretier non encore entendu lors de la sentence est considéré comme civilement responsable de la

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		condamnation faite contre son valet charretier
FF828/6	117	332	—	101B356	28/08/1784	—	THURAC (Louise)	fille de service	chez Mr MARTIN, lieutenant de prévôt	MAZET (Jean), ancien domestique chez Mme d'OLIVIER	promesse de mariage	abandon	—	—	—	—	6	voir sa simple dénonce de grossesse le 28 juin
FF828/6	118	138	—	101B356	28/08/1784	—	DELPOUY (Michel)	chamoiseur	—	BAGNERIS, plâtrier	insultes	diffamation	—	—	—	—	2	querelle sur la place Royale alors que les parties achètent des melons à une femme de Saint-Jory
FF828/6	119	333	—	101B356	28/08/1784	—	BISCONS (Anne)	épouse de	BERDOULET (Jean-Baptiste), baigneur	ROQUES (Guillaumette), épouse BISCONS (Arnaud), boulanger / ROQUES (Jeanne), épouse BAUVAIS (Pierre), traiteur, pâtissier	attentat	excès	—	—	—	—	10	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure des accusées contre la plaignante (le 1er septembre)
FF828/6	120	—	—	101B357	01/09/1784	—	ROQUES (Guillaumette) / ROQUES (Jeanne)	épouse de / épouse de	BISCONS (Arnaud), boulanger / BAUVAIS (Pierre), traiteur, pâtissier	BISCONS (Anne), épouse BERDOULET (Jean-Baptiste), baigneur	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (pour la 1ère des plaignantes, frappée avec un chandelier) / voir aussi la procédure de l'accusée contre les plaignantes (le 28 août)
FF828/6	121	80	1 à 5	101B357	01/09/1784	—	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	BOURGUIGNON / TONNERRE / + autres garçons serruriers de la confrérie des gabots	assassinat	excès	—	—	—	—	8	avec relation d'expertise des blessures de plusieurs garçons menuisiers qui ont été victimes de l'attaque des gabots (dont certains armés de marteaux)
FF828/6	122	334	—	101B357	02/09/1784	—	DARLES (Barthélemie)	veuve de	DUCASSE	GERARD (Florette), belle-fille de la plaignante	insultes	diffamation	menaces	voie de fait	—	—	2	—
FF828/6	123	86	—	101B357	02/09/1784	—	BELLEGARDE (Antoine)	cordonnier	—	BELLEGARDE (Etienne), relieur, frère du plaignant	voie de fait	enlèvement d'effets	—	—	—	—	2	pénètre d'autorité dans une vigne du plaignant et s'avise de remplir un panier de grappes de raisin
FF828/6	124	457	1 à 18	101B357	06/09/1784	11/10/1784	procureur du roi (Le)	faisant pour l'ordre public	—	BALONDRADÉ-dit-TARIOT (François), ancien garde-chasse, travailleur de terre	vol	récidive	—	—	marque / galères	GAL / 3 ans	23	relation d'expertise des épaules (trouvées vierges) / contient aussi (pièce 17 et suivantes) son verbal d'arrestation, et son audition d'office des 1er et 2 mai, où il avait alors été enjoint à déguerpir de la ville /
FF828/6	125	123	—	101B357	09/09/1784	—	SARRAUT (Claire)	couturière, tailleuse	—	GIBERT (Jean-Marie), ferblantier / LATRILHE (Philippe, Mlle), son épouse	insultes	diffamation	excès	—	—	—	4	les parties logent dans la même maison / l'épouse Latrilhe semble aussi reprocher à la plaignante d'avoir couché avec son mari (et d'y avoir gagné des pendants d'oreille)
FF828/6	126	87	—	101B357	10/09/1784	—	DUGUARONNE (Pierre-Joseph-Constantin)	écuyer	fournisseur du bois de la Marine Royale	inconnus	vol	—	—	—	—	—	2	vol de bois commis au port Garaud et sur le pré du moulin à poudre
FF828/6	127	142	—	101B357	12/09/1784	—	PIQUEMIL (Marie)	épouse de	DARDIGNAC (Guillaume), brassier, de Pouvoirville	DELMAS (Antoine), travailleur de terre	fausse accusation	diffamation	—	—	—	—	4	la plaignante est publiquement et fausement accusée d'avoir volé des pêches dans les vignes de ses voisines
FF828/6	128	335	—	101B357	13/09/1784	—	LANES	garçon	—	BELLEGARDE	excès	—	—	—	—	—	4	—

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Gabriel)	bâtonnier et menuisier		(Etienne), couvreur								
FF828/6	129	211	1 à 36	101B357	13/09/1784	02/06/1786	DOUTRE (Jean-Baptiste)/ LAGET de LOMPRES (Elizabeth)	répétiteur de belles-lettres, <i>mari et femme</i>	—	DONNADIEU (Jean), étudiant en Droit / ROUX (Denis), praticien, clerc chez COUQUET, procureur au parlement / MENDOUZE (Jean-François), ancien commis marchand	enlèvement d'effets	abus et filouterie	diffamation	—	dommages et intérêts + excuses publiques / mise hors de cour / mise hors de cour	300# + devant 4 témoins / + dépens	38	la plainte ne se trouve qu'à la pièce n°8, la première pièce de cette procédure, un procès-verbal, étant daté du 28 juillet / la procédure porte tant sur l'enlèvement frauduleux d'une malle appartenant à la plaignante et envoyée par la barque poste, que sur la prétendue débauche de cette dernière
FF828/6	130	66	—	101B357	15/09/1784	—	CARBOU (Antoinette)	tavernière	—	DUFAU (Jean-Bernard), chevrotier	insultes	diffamation	excès	—	dommages et intérêts + excuses publiques	120# / devant le rapporteur du procès / + dépens	15	verbal du chirurgien / l'an passé, la plaignante avait accusé ledit Dufaut de l'avoir rendue enceinte / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 18 dudit)
FF828/6	131	—	—	101B357	18/09/1784	—	DUFAU (Jean-Bernard)	chevrotier	—	CARBOU (Antoinette), tavernière	insultes	diffamation	voie de fait	menaces	rejet de la plainte	—	3	voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 15 dudit), où se trouve la sentence commune aux 2 affaires
FF828/6	132	116	—	101B357	21/09/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Louis de Castelbajac, ancien capitaine d'infanterie</i>	—	<i>les garçons gabots</i>	assassinat à heure nocturne	excès	—	—	—	—	3	le procureur du roi précise dans sa plainte que les gabots "insultent, excèdent les habitants sans autre raison que par le seul plaisir de faire du mal"
FF828/6	133	336	—	101B357	22/09/1784	26/01/1785	LACOMBE (Jean-Marie) / CAZALBON (Marie)	négociant, <i>mari et femme</i>	—	SAVES-SEMPE (Louis-Philippe), praticien, clerc de procureur / TOULZA (Françoise), <i>son épouse</i>	diffamation	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	15	voir aussi les deux procédures des accusés contre les plaignants (même jour, puis surtout le 13 octobre) / la sentence précise toutefois que le paiement des épices sera à la charge des accusés
FF828/6	134	—	—	101B357	22/09/1784	26/01/1785	SAVES-SEMPE (Louis-Philippe)	praticien, clerc de procureur	—	LACOMBE / LACOMBE (Jean-Marie), négociant, <i>frères</i> / NAYROU	insultes	diffamation	menaces	—	mise hors de cour	dépens compensés	1	vague menace d'incendier le quartier / voir aussi procédure des accusés contre le plaignants (même jour), où se trouve la sentence commune à leurs procédures respectives
FF828/7	135	84	—	101B357	23/09/1784	—	BARRIE (Marguerite)	couturière	—	MOUYS (Bernarde), épouse TRILHE (Bertrand), menuisier	excès	—	—	—	—	—	8	verbal du chirurgien / cette affaire aurait été entraînée par la procédure du 8 juillet 1784 (la veuve Astruc contre Gémignani) / Voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante et autres - dont la veuve Astruc (même jour)
FF828/7	136	85	—	101B357	23/09/1784	—	MOUYS (Bernarde)	<i>épouse de</i>	TRILHE (Bertrand), menuisier	MONTAUBRI (Jeanne), veuve ASTRUC / MONTAUDIE (Mlle), épouse MARIGNOL, charpentier / BARRIE (Marguerite), couturière / TOLLUC (Thérèse) / + 2 <i>hommes inconnus</i>	insultes	diffamation	excès	—	—	—	3	verbal du chirurgien / "disant qu'elle avoit gagné son bien en vivant avec Mandrin" / voir aussi la procédure d'une des accusées contre la plaignante (même jour)
FF828/7	137	130	1 à 11	101B357	24/09/1784	—	<i>procureur du</i>	<i>faisant à la</i>	—	DARDENNE-dit-	excès	meurtre	—	—	—	—	12	rixes dans le gardiage alors que

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							<i>roi (Le)</i>	<i>mémoire de Arnaud Tissaut, brassier de Colomiers</i>		GUILLAUMET, (Guillaume), tailleur d'habits, collecteur des dîmes de Saint- Martin du Touch	réels							l'on se prépare à fouler le raisin / l'accusé, fuitif, obtiendra des lettres de rémission du roi alors que la procédure n'en est qu'à la sentence interlocutoire
FF828/7	138	141	—	<i>101B357</i>	24/09/1784	—	FIGEAC (Martin) / VALETTE (Marie)	magasinier de la comédie, <i>mari et femme</i>	—	ALLAN, basse-taille de la comédie	insultes	excès	—	—	—	—	2	rixes au théâtre à propos du costume de l'accusé / l'avocat des plaignants, plein d'à- propos, parle "d'une scène tragique"
FF828/7	139	354	1 à 25	<i>101B357</i>	26/09/1784	06/12/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	RAYNAL (Bertrand), marchand quincaillier	vagabon dage	vol	rupture de ban	récidive	galères	3 ans	27	le terme de "rupture de ban" n'est pas correct, mais renvoie à une précédente ordonnance des capitouls du 4 mai qui l'enjoint à quitter la ville sous 24 heures / vol de chevaux / avec relation d'expertise des épaules (trouvées vierges)
FF828/7	140	120	—	<i>101B357</i>	30/09/1784	—	CHAUMONT (Marguerite) / LAMOUROUX (Jeanne-Marie)	<i>épouse de / épouse de</i>	BEGOU (Jean- Michel, marchand de gâteaux / GAUSSAL (Jean), marchand de gâteaux	LAVIGNE "aîné", chevrotier / CYPRIEN	excès	—	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien (x 2 : un pour chaque plaignante) / disent avoir été agressées à coups "de gros bâtons à nœuds d'épines"
FF828/7	141	152	—	<i>101B357</i>	07/10/1784	—	SANS (Catherine)	<i>épouse de</i>	LOUBERS, commis de police	CROUSATIE-dit- SAINT-JEAN (Jean), billardier	excès	—	—	—	—	—	4	frappée de coups de poing et d'autres encore donnés avec une chaise / l'accusé ne rendra son interrogatoire que deux ans plus tard
FF828/7	142	132	1 à 11	<i>101B357</i>	10/10/1784	17/11/1784	BELLEGARDE (Pierre) / BELLEGARDE (Etienne) / BELLEGARDE (Jean)	laboureur / laboureur, dizenier / -, <i>son fils</i>	—	TEULAT (Pierre), chaudronnier /	excès	affronte ment	—	—	dommages et intérêts	<i>77# (ce qui correspond au montant des dépens)</i>	15	verbal du chirurgien pour les seuls Jean et de Pierre, oncle et neveu / contient aussi les pièces de procédure récriminatoire faite par les accusés contre les plaignants (le 11 dudit)
—	—	132	1 à 11	—	11/10/1784	17/11/1784	TEULAT (Pierre) / TEULAT (Jean) / VERDIER (Jean)	chaudronnier / chaudronnier / cordonnier	—	BELLEGARDE (Pierre), laboureur / + <i>son fils</i> / BELLEGARDE (Etienne), laboureur, dizenier	excès	—	—	—	rejet de la plainte	—	n/a	les pièces se trouvent avec la procédure récriminatoire de l'accusé contre le plaignant (le 10 dudit) car elles ont été numérotées ensemble par le greffier / verbal du chirurgien en faveur de Jean Teulat
FF828/7	143	338	—	<i>101B357</i>	13/10/1784	01/04/1785	CHEVALIER (Pierre)	marchand de grain	—	MALAUZE-dite- PESETTE (Anne), aubergiste / MAULAUZE (Jeanne), veuve CLAVERE, <i>sœurs</i> / CLAVERE (Anne), <i>sa fille</i>	insultes	diffamati on	—	—	rejet de la plainte	—	6	voir aussi la procédure de la 1ère accusé contre le plaignant (le 16 dudit), où se trouve la sentence commune
FF828/7	144	336	—	<i>101B357</i>	13/10/1784	26/01/1785	SAVES-SEMPE (Louis- Philippe) / TOULZA (Françoise)	praticien, clerc de procureur, <i>mari et femme</i>	—	LACOMBE / LACOMBE (Jean- Marie), négociant, <i>frères</i> / CAZALBON (Marie), <i>son épouse</i> / GALOPIN (Françoise), épouse ESCOFFRES (Jean), bourgeois / + <i>autres</i>	insultes	diffamati on	menaces	récidive	mise hors de cour	dépens compensés	10	voir aussi la procédure des époux Lacombe, ici accusés, contre les plaignants (le 22 septembre), où se trouve la sentence commune à leurs procédures respectives / est aussi joint une copie de plainte portée le 8 juin devant le sénéchal par le plaignant contre le nommé Lafrance (qui est un des voisins du parti

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		desdits Lacombe)
FF828/7	145	124	—	101B357	14/10/1784	—	LEGLISE (Bernard)	fabriquant de croix et ouvrages de composition	—	PERIER (Jean), rémouleur auvergnat	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	3	querelle à l'auberge où le plaignant est venu souper
FF828/7	146	337	—	101B357	14/10/1784	—	RAS (Jacques)	garçon maréchal-ferrant	—	DUPUY "fils aîné"	voie de fait	—	—	—	—	—	3	l'accusé intervient dans une querelle que le plaignant a avec sa blanchisseuse et gifle le plaignant avant de prendre la fuite
FF828/7	147	—	—	101B357	16/10/1784	01/04/1785	MALAUZE-dite-PESSETTE (Anne)	aubergiste	—	CHEVALIER (Pierre), marchand de grain	assassinat	menaces	diffamation	—	excuses publiques	devant 4 témoins / + dépens	12	voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante, sa sœur et sa nièce (le 13 dudit)
FF828/7	148	—	—	101B357	20/10/1784	—	VIGNANCOURT (Françoise)	blanchisseuse , fille de [+]	VIGNANCOURT, crieur public	VARENNES (Jean-Antoine), valet et fils de l'exécuteur de la haute justice	insultes	diffamation	excès	—	<i>renvoi des parties à l'audience</i>	—	4	querelle de voisinage suite au jet du contenu d'un pot de chambre sur la plaignante / voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 22 dudit)
FF828/7	149	158	—	101B357	22/10/1784	—	VARENNES (Jean-Antoine)	valet de l'exécuteur de la haute justice, fils de	VARENNES (Antoine), exécuter de la haute justice	VIGNANCOURT (Françoise), blanchisseuse	insultes	diffamation	—	—	<i>renvoi des parties à l'audience</i>	—	2	voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 20 dudit)
FF828/7	150	53	—	101B357	06/11/1784	—	LAURINE (Honoré) / GLEYESSES (François)	négociant / négociant, associés	—	<i>un charretier inconnu</i>	attentat	excès	—	—	—	—	4	l'accusé ayant garé sa charrette devant la boutique des plaignants, ceux-ci cherchent à l'en faire bouger, ce qui déclenche sa colère
FF828/7	151	126	1 à 21	101B357	06/11/1784	10/12/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	GREGOIRE (Bernard), marchand colporteur du lieu d'Aurillac	vol	fraude	—	—	carcan / marque / galères	pendant 3 marchés / GAL / 6 ans	21	avec relation d'expertise des épaules (trouvées vierges) / le registre d'écrou (FF712, f°188v) nous apprendra que par arrêt rendu en appel le 1er février 1785, le parlement casse la sentence et décharge ledit Grégoire de l'accusation
FF828/7	152	72	1 à 10	101B357	06/11/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	ALBERT (Barthélemy), ancien métayer, ouvrier à la monnaie / ARBAS (Anne), son épouse	vol	recel	—	—	renvoi de la procédure devant la cour des Monnaies	—	11	une perquisition chez les accusés permet de retrouver des morceaux d'argent fondu que l'on suppose avoir été volés à l'hôtel de la monnaie
FF828/7	153	—	1 à 4	101B357	07/11/1784	—	ROUZIL-dit-CAPSOURET (Michel) / JONCAS (Bernard)	grenadier au régiment de Bourbon / tourneur	—	BEYREDE (Nicolas), garçon bambocheur	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien (commun aux 2 plaignants) / querelle au cabaret / les plaignants expliquent que l'accusé est le garçon le plus fort des jeunes gens de Saint-Cyprien (et qu'il s'est déjà battu la veille) / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignants et leurs complices (le 9 dudit)
FF828/7	154	339	—	101B357	09/11/1784	—	BEYREDE (Nicolas)	garçon bambocheur	—	ROUZIL-dit-CAPSOURET (Michel), grenadier au régiment de Bourbon / JONCAS (Bernard), tourneur / BASQUE (François),	assassinat à heure nocturne	excès réels	—	—	—	—	17	verbal du chirurgien / requête en provision (30# livres accordées) / querelle au cabaret / voir aussi la procédure des 2 premiers accusés contre le plaignant (le 7 dudit) / sentence absente (fut-elle rendue ?) mais le

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										boulangier / BARNADA-dit- CACHOLLE (François), praticien								procureur du roi requiert 120# de dommages et intérêts
FF828/7	155	157	1 à 8	101B357	09/11/1784	—	LACROIX-dite- TOUTOU (Barthélémie)	coiffeuse	—	CONNOR (Antoine), marchand linger	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	8	—
FF828/8	156	473	1 à 65	101B357	09/11/1784	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	NOYES (Jacquette) / SEGUELA (Marie), épouse CORNE (Antoine), homme d'affaire de la comtesse de CARDAILLAC / BARTHAS (Marie- Anne), épouse LAGARDE (François), amidonnier	fausse monnaie	—	—	—	marque + quartier de force / mise hors de cour / relaxe	V + 3 ans / - / -	65	relation des épaules des 2 premières accusées (trouvées vierges de toute marque de justice) / relation d'expertise de la fausse monnaie par un graveur et un orfèvre
FF828/8	157	340	—	101B357	15/11/1784	05/03/1785	RIVIERE (Pierre) / CAPERAN (Jean)	marchand / brassier de Saint-Martin du Touch	—	DANTIN (Jean), brassier / BERGE (Vital), brassier / SICRES-dit- PIEDCORRE (Antoine), jardinier	excès	—	—	—	dommages et intérêts	200# / + dépens	11	rixes dans une assemblée de danse à Saint-Martin du Touch / voir aussi la procédure du 1er accusé contre les plaignants (le 21 dudit) / sentence commune aux deux affaires
FF828/8	158	—	—	101B357	21/11/1784	05/03/1785	DANTIN (Jean)	brassier à Saint-Martin du Touch	—	RIVIERE (Pierre), marchand / CAPERAN (Jean), brassier de Saint- Martin du Touch	excès	—	—	—	rejet de la plainte	—	4	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure des accusés contre le plaignant et ses complices (le 15 dudit), où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF828/8	159	11	1 à 5bis	101B357	25/11/1784	29/12/1784	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Pierre Brousse, dizenier Lardenne- Haute</i>	—	RECHE-dit-PISTOU (Bernard), voiturin / MARQUES-dit- JANOLE (Jean), voiturin	vol	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	7	accusés d'avoir entraîné leur chien pour rabattre du gibier et ainsi de lui avoir fait attraper un dindon appartenant à un dizenier
FF828/8	160	—	—	101B357	26/11/1784	—	MATHIEU (Cécile) / MATHIEU (Françoise)	<i>sœurs</i>	—	DUPRAT (Jean- Antoine), affeneur	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	4	verbal du chirurgien pour Cécile seule) / voir aussi la dénoncé de grossesse faite par ladite Cécile contre le fils de l'accusé / l'affaire présente est occasionnée par la tentative d'arrestation dudit fils / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignantes (même jour)
FF828/8	161	—	—	101B357	26/11/1784	—	DUPRAT (Jean- Antoine)	affeneur	—	MATHIEU (Cécile) / MATHIEU (Françoise), <i>sœurs</i>	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure des accusées contre le plaignant (même jour) / se passe lors d'une tentative d'arrestation par un huissier du fils du plaignant poursuivi pour avoir rendu enceinte Cécile Mathieu
FF828/8	162	341	—	101B357	26/11/1784	—	DELPECH (Etienne)	garde-bois au port Garaud	—	DURAN-dite- CAPITOUL (Catherine)	insultes	diffamati on	trouble dans un lieu sacré	—	—	—	4	insulté dans l'église Sainte- Catherine durant la grand'messe / voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (même jour)
FF828/8	163	50	—	101B357	26/11/1784	—	DURAN-dite- CAPITOUL (Catherine)	<i>fille de</i>	DURAN-dit- CAPITOUL (Jean)	DELPECH (Etienne), garde-bois au port Garaud	voie de fait	insultes	diffamati on	—	—	—	3	l'accusé retire la chaise de la plaignante à l'église (du coup elle tombe à la renverse), et la

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		suit jusque chez elle en l'insultant / voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (même jour)
FF828/8	164	54	—	101B357	26/11/1784	—	SANARENS (Joseph)	porteur de chaise	chez Mme de BOUTARIC d'AZAS	BROQUERE, porteur de chaise	insultes	excès	—	—	—	—	3	querelle au cabaret (à propos d'une dette de 12 sols)
FF828/8	165	342	—	101B357	28/11/1784	—	SOUM / MAISON	négociant / avocat postulant à la Bourse	—	CLEDES-dit-RABASTENS, cordonnier	diffamati on	—	—	—	—	—	4	l'accusé, en procès devant la bourse des marchands contre le sieur Soum, dit publiquement que les plaignants l'ont forcé à signer une lettre de change
FF828/8	166	51	—	101B357	29/11/1784	—	GABALDA (Toinette)	filie de cuisine	chez Mr le président de SENAUX	BARRES (Gabriel), porteur de chaise chez Mr le président de SENAUX	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	2	—
FF828/8	167	117	—	101B357	30/11/1784	11/12/1784	capitouls (Les)	verbal, enquête sommaire et audition d'office	—	CLOSTERMANN (Marianne-Josèphe), revendeuse de poirée, veuve BOGUE (Etienne), garde des mendiants à l'hôpital de la Grave	insultes	diffamati on	voie de fait	trouble à l'ordre public	défense de récidiver	sous peine de prison	4	procédure faite sur dénonce du dizenier du quartier
FF828/8	168	55	—	101B357	01/12/1784	24/12/1784	LESTRADE (Françoise)	fripière jurée, marchande lingère, épouse de	VABRE-dit-VERDURET, menuisier	VIALA (Marguerite), revendeuse de vieux linge, épouse CABASSE (Antoine), voiturin	insultes	diffamati on	excès	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant le rapporteur du procès / 15# / + dépens	11	verbal du chirurgien / combat au marché de la place Saint-Georges
FF828/8	169	364	—	101B357	07/12/1784	—	MONESTIE	négociant	—	AYRAL, relieur	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	querelle à propos du paiement de fourniture de papier / l'épouse du plaignant se serait même évanouie
FF828/8	170	366	—	101B357	18/12/1784	—	X (Magdeleine)	revendeuse	—	PALE (Germain)	assassina t	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / la plaignante est une fille naturelle, l'accusé serait son frère (demi-frère), mais les témoins restent prudents et disent qu'il est son "prétendu frère"
FF828/8	171	49	—	101B357	24/12/1784	—	BIBALE (Honorée)	fileuse de laine, épouse de	BIENEZE (Antoine), cardeur	DUMONS (Pierre), tisserand de lin	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	5	la plaignante est locataire chez l'accusé / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 29 dudit)
FF828/8	172	361	—	101B357	26/12/1784	—	BERTHAU (Antoinette)	filie de	BERTHAU, perruquier	BACH (Marguerite), épouse BONHOURE, aubergiste du logis du Clocher d'Albi	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	4	qui voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF828/8	173	48	—	101B357	26/12/1784	—	BACH (Marguerite)	épouse de	BONHOURE, aubergiste du logis du Clocher d'Albi	X (Mlle), épouse BERTHAU, perruquier / BERTHAU (Antoinette), sa fille	insultes	diffamati on	dégradat ion de bien privé	—	—	—	5	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour) / avec copie d'un acte de mariage Bonhoure/Loubeau qui a certainement servi à la défense afin de prouver que plusieurs témoins sont des proches parents de la plaignante
FF828/8	174	156	—	101B357	29/12/1784	—	DUMONS (Pierre)	tisserand de lin	—	BIBALE (Honorée), fileuse de laine, épouse BIENEZE (Antoine), cardeur	insultes	voie de fait	menaces	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (le 24 dudit)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF828/8	175	155	—	101B357	30/12/1784	—	CARBONNE	perruquier	—	TROISRIEUX-dit-COMTOIS, tailleur d'habits	insultes	diffamation	trouble dans un lieu sacré	—	—	—	3	"qu'il étoit un cocu et un cornard, que son épouse étoit une putain" / se passe au petit consistoire de l'hôtel de ville où les capitouls accordent les parties à propos d'une dette / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant, le 5 janvier de l'année suivante